

Quelques études sur l'orthographe des écoliers [suite]

Autor(en): **Nydegger, J.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise
d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **50 (1921)**

Heft 20

PDF erstellt am: **20.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1039179>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

BULLETIN

PÉDAGOGIQUE

Organe de la Société fribourgeoise d'éducation

ET DU MUSÉE PÉDAGOGIQUE

Abonnement pour la Suisse : 4 fr. ; par la poste : 20 ct. en plus. — Pour l'étranger : 6 fr. —
Le numéro : 25 ct. — Annonces : 40 ct. la ligne de 12 cm. — Rabais pour les annonces répétées.

Tout ce qui concerne la Rédaction doit être adressé à M. Firmin Barbey, inspecteur scolaire, à Fribourg. Les articles à insérer dans le N° du 1^{er} doivent lui parvenir avant le 18 du mois précédent, et ceux qui sont destinés au N° du 15, avant le 3 du même mois.

Pour les annonces, écrire à *M. L. Brasey, secrétaire scolaire, Ecole du Bourg, Varis, Fribourg*, et, pour les abonnements ou changements d'adresse, à *l'Imprimerie Saint-Paul, Avenue de Pérolles, Fribourg*.

Le Bulletin pédagogique paraît le 1^{er} et le 15 de chaque mois, à l'exception des mois de juillet, d'août, de septembre et d'octobre, où il ne paraît qu'une fois.

SOMMAIRE. — Quelques études sur l'orthographe des écoliers (suite). — Enseignement agricole. — Petite correspondance : A. M. Ygrec. — Au Dr Firmin Jaquet. — Partie pratique : Récitation : Le petit soulier de Noël. — Géographie : La Broye vaudoise. — Bibliographie. — Dernier appel en faveur de « l'Agenda du P. Girard ».

Quelques études sur l'orthographe des écoliers

(Suite.)

Evaluation des résultats. Progrès collectifs.

Le procédé étant maintenant défini dans le détail, voyons s'il est capable de nous faire constater d'une façon tangible les progrès d'une classe et des élèves en particulier. Tout d'abord, pendant que je n'avais en mains que le résultat de la première dictée, je me demandais encore avec curiosité quel pouvait bien être le fruit de ces expériences ; ce n'est que lorsque j'eus tous les chiffres sous les yeux que je pus faire des constatations précises. Il faut maintenant laisser la parole aux chiffres. Quoiqu'ils aient la réputation d'être froids et secs, ils sont parfois bien éloquents. Les graphiques ne le sont pas moins, ils parlent davantage aux yeux. C'est pourquoi j'en ai établi pour exprimer concrètement le résultat de chaque dictée.

Je regrette qu'il ne soit pas possible de les reproduire dans le *Bulletin*, car c'est avec un vrai plaisir qu'on les voit s'abaisser de

plus en plus en laissant entre eux des espaces blancs. Leur vue nous reconforte et nous convainc que, malgré les pages émaillées de fautes que nous avons encore l'occasion de corriger vers la fin de l'année, les progrès n'en sont pas moins réels et notables. Cependant, il est fâcheux de constater que le quatrième graphique se tient légèrement au-dessus du troisième, alors qu'il devrait s'en éloigner. Il ne faut pas en conclure que les écoliers n'ont plus progressé depuis Pâques, ni qu'ils ont rétrogradé. Malgré l'apparence, le troisième trimestre a réalisé un progrès, très minime il est vrai par rapport aux progrès antérieurs, mais réel quand même, puisque le maximum est descendu de 19 à 15 fautes. Ensuite, le total des fautes a passé de 207 à 187, marquant ainsi une amélioration de 4 %. Il faut en attribuer l'insignifiance aux circonstances défavorables de cette matinée de juillet où je fis la dernière dictée. Les élèves étaient prêts à écrire quand éclata un gros orage qui fit tressauter les uns et pâlir les autres. Le travail était impossible. Je repris la dictée plus tard dans la matinée, mais l'atmosphère était encore lourde et surchauffée. Mes élèves écrivirent comme des gens énervés et distraits. Les résultats me prouvèrent que j'avais mal choisi mon moment.

Contents d'avoir mis sur le dos de l'orage la responsabilité de la mauvaise réussite de la dernière expérience, laissons dire aux chiffres l'étendue des progrès. Elle ressort d'abord des moyennes générales qui sont successivement : 14,4 — 10,2 — 6,9 — 6,7. Elle est exprimée beaucoup mieux encore par les pourcentages suivants : 29,16 % — 52,08 % — 56,7 %. Je m'attache maintenant spécialement à ce dernier chiffre pour le commenter, et je conclus *que ma classe a fait, durant l'année, 56,7 % de progrès en orthographe d'usage* ; sur 100 fautes qu'elle faisait à la rentrée des classes, elle arrive à en corriger 56. Je sais maintenant quel est le fruit de mon enseignement et les *possibilités de progrès* de mes élèves. Je conclus à cette norme de 56,7 %, mais j'entrevois une objection qui m'empêche de le faire d'une façon absolue. Cette objection, on ne peut la réfuter complètement, mais elle n'a pas le pouvoir non plus d'enlever toute justesse au procédé de mesure que je préconise. La voici : La classe réalise en effet un progrès de 56,7 %, mais sur les quinze mots dictés seulement. Or, ceux-ci sont une infime partie des vocables que l'enfant comprend et qu'il est capable d'employer pour exprimer sa pensée. C'est aller imprudemment du particulier au général de conclure qu'une classe a amélioré de 57 % l'orthographe des 1,000 à 2,000 mots qui composent le vocabulaire des élèves, parce que ceux-ci l'ont fait dans cette mesure pour 15 mots en particulier. Pour tirer une conclusion aussi précise, il faudrait en dicter des centaines, c'est-à-dire une quantité se rapprochant assez près du vocabulaire réellement possédé par l'enfant.

En effet, il semble bien que quinze termes ne suffisent pas à nous renseigner, à moins qu'une série aussi restreinte soit vraiment

représentative de la totalité des mots de l'enfant. Je crois qu'elle l'est assez exactement. Il est vrai que l'orthographe française est difficile, qu'elle a pour les mêmes sons une grande variété de représentations, mais on les retrouve un peu partout dans les mots de la langue, et on peut les concentrer en assez grande quantité dans quinze mots bien choisis. Puis, je ne fais pas du nombre de 15 une règle fixe. Il faut que la série soit assez longue pour avoir quelque chance d'être représentative ; d'un autre côté, comme l'attention se fatigue facilement à passer brusquement d'une idée disparate à une autre, l'enfant finirait par écrire machinalement si la série était trop longue, dès lors l'exercice perdrait de sa valeur probante. Si sur la série A la classe réalise un progrès de 56,7 %, malgré les difficultés que nous y avons trouvées, ne pouvons-nous pas présumer que sur toute autre série du même genre, le progrès sera, sinon égal, du moins assez rapproché du premier. De sorte que nous concluons avec cette réserve que 56,7 % est un progrès moyen. Je me suis rendu compte trop tard que, pour avoir une valeur indiscutable du progrès, il aurait fallu dicter parallèlement deux ou trois séries similaires : nous aurions vu alors dans quelle mesure une des valeurs prise isolément s'écarte de la moyenne vraie calculée sur les séries.

A leur tour, les dictées d'orthographe grammaticale accusent un progrès de 48,6 %. On constate que la classe ne se comporte pas de la même manière à l'égard des deux orthographes ; c'est la preuve qu'il faut les considérer séparément. On peut accorder toute confiance au chiffre de 48,6 %, car quel que soit le texte, il offrira toujours les mêmes cas grammaticaux avec d'autres mots.

Progrès individuels, ce qu'ils signifient. — L'examen des progrès individuels nous fournit des renseignements plus nombreux et plus divers encore, aussi divers que le sont les élèves d'une classe. Ils sont précieux pour la psychologie individuelle. C'est pourquoi je les reproduis ici sous forme de tableau.

Pourcentages des progrès individuels

	Orthographe d'usage	Note de progrès	Orthographe grammaticale
80-100 %	91, 88, 82	1	100-85
60-80 %	80-78-75-72-72-70 70-69-68-66-63	2	78-75-72-70-66-66 63-62-61
40-60 %	60-60-58-57-55-53 50-47-47-45-42-41	3	58-54-50-50 46-45-42-41
20-40 %	40-40-34-30-22	4	40-35-33-33-33-33-25
0-20 %	17-7	5	0-0

Ce qui frappe tout d'abord, c'est l'étonnante diversité des progrès individuels et surtout leur inégalité, puisqu'ils sont de 7 à 91 % pour l'orthographe usuelle, et de 0 à 100 % pour l'orthographe gram-

maticale. Si les chiffres n'étaient pas là pour le faire voir, jamais on n'aurait imaginé des extrêmes aussi éloignés : au bas de l'échelle, des progrès nuls ou insignifiants ; au haut, des progrès énormes. Mais les cas extrêmes sont toujours peu nombreux, et la majorité des pourcentages sont compris entre 40 et 80 %. En résumé, l'aptitude à progresser existe à des degrés très divers.

(A suivre.)

J. NYDEGGER.

Enseignement agricole

En application de l'art. 18 de la loi du 19 décembre 1919 sur l'enseignement agricole qui prévoit qu'une Ecole normale est annexée à l'Institut agricole en vue de la formation des maîtres et maîtresses qui se destinent à cet enseignement, le Conseil d'Etat, dans sa séance du 29 octobre 1920, approuva le programme prévu par la dite loi, et il fut décidé que le premier cours aurait lieu du 15 avril au 15 juillet 1921.

Ce premier geste, qui fera date dans l'histoire de l'enseignement agricole, nous montre que, grâce surtout à l'heureuse initiative et à l'appui du Directeur de l'Intérieur, M. le Dr Savoy, notre canton est entré dans la bonne voie et qu'il la poursuivra. De plus, nos paysans voient arriver de bon œil le moment où le gouvernement pourra ouvrir à leurs fils des écoles régionales agricoles comme il a déjà ouvert des écoles ménagères à leurs filles. Leur bon appui est, sans aucun doute, d'ores et déjà assuré.

Parler du premier cours de Pérolles qui fut donné avec tant de compétence et de zèle par MM. les professeurs de l'Institut agricole, et que les participants ont suivi avec un si vif et réel intérêt, n'est pas aujourd'hui le but de ces quelques lignes. Nous voulons tout simplement chercher brièvement comment nous pouvons, par notre enseignement agricole, amener nos grands élèves à aimer leur profession d'agriculteur, à se rendre compte des principaux procédés de culture, des moyens propres à augmenter les produits agricoles, à développer l'utilisation du machinisme moderne, sans négliger cependant les autres points du programme.

a) Cet enseignement (dans nos cours supérieurs et complémentaires) sera-t-il donné sous forme directe ou occasionnelle ? Sans être tout à fait précis sur toutes les questions à traiter, nous pouvons cependant affirmer qu'un certain nombre de celles-ci demandent à être enseignées directement, par exemple, le greffage, mais le plus grand nombre le seront sous forme indirecte comme lecture, dictée, exercice, etc.